



LIGUE RÉGIONALE DE TIR DAUPHINÉ - SAVOIE

Ardèche - Drôme - Isère - Savoie - Haute-Savoie



Seyssinet, le 06 septembre 2010.

Objet : Licences 2010/2011

Mesdames, Messieurs les Présidents des Associations Sportives,
Chers Amis,

Vous avez tous constaté que les licences ne vous ont pas été envoyées. La raison en est simple, les licences avaient été imprimées par la fédération (certes avec retard début août) mais il se trouve qu'elles ont été imprimées sans le code barre et sans les prénoms.

Très étonnant lorsqu'on sait que le bon à tirer avait été visé par le nouveau directeur administratif et financier de la fédération (nouveau salarié qui coûte 150 000 € par an à la fédération alors qu'avant cette tâche était accomplie par des bénévoles) et que le bon à tirer avait été donné en copie au Président de la fédération et au secrétaire général.

Personne n'a rien remarqué ! Certes l'erreur est humaine, mais celle-ci coûtera très cher...

Cette erreur met les clubs dans une situation difficile car nombreux d'entre vous ont du annuler leur assemblée générale annuelle et elle pénalise également les licenciés : pas de licence donc pas de titre de transport pour les détenteurs d'armes...

En l'absence de licences je suis également au regret de laisser les demandes d'avis préalables en attente car il ne m'est pas possible de signer ces avis si le demandeur n'est pas à jour de sa licence.

Cette situation donne plus de relief aux réserves que nous avons exprimées il y a quelques mois sur le nouveau circuit des licences.

Dans l'attente, je veux vous assurer de la volonté du comité directeur de tout mettre en œuvre pour faire cesser ces dérives inacceptables, et je ne parle pas que des licences... des explications devront nous être données lors de la prochaine assemblée générale fédérale...

Croyez, Mesdames, Messieurs les Présidents des Associations Sportives, Chers Amis,
à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean-Claude ANTON,
Président Ligue Dauphiné-Savoie